

Texte de la motion acceptée le 6 décembre 2010 lors de la séance du Conseil communal.

POUR UNE POLITIQUE D'INTEGRATION DES PERSONNES DE NATIONALITE ETRANGERE ET DES MIGRANT-E-S AU CHENIT

Nous demandons à la Municipalité :

1. De créer une commission suisse-émigrés de représentants élus du Conseil communal, des représentants des associations de communautés étrangères et d'autres milieux intéressés, tels qu'églises, écoles ou associations professionnelles. Elle peut prendre exemple sur les commissions déjà existantes dans le canton (Orbe, Yverdon, Moudon, etc)
2. D'inviter les autres Municipalités de la Vallée à se joindre à elle pour créer une commission suisse-immigrés à la Vallée de Joux.
3. De désigner une personne responsable de l'intégration ou un service qui fonctionne réellement comme un bureau d'information des migrants.
4. De donner, sur le modèle d'autres communes, toutes les informations nécessaires aux migrants et, dans toute la mesure du possible, dans leur langue d'origine, sur leurs droits et devoirs, sur le droit du travail et sur les questions de vie pratique. Elle pourrait mobiliser de nombreux volontaires disponibles dans notre commune pour assurer les tâches de conseils.
5. De mettre sur pied des cours de français de base pour migrants avec l'appui des associations actives dans le canton, comme « Français en jeux » et « Lire et Ecrire ». Dans ce domaine également, il y a des volontaires qui peuvent être formés pour donner des cours de français.
6. D'organiser des cours d'histoire, de géographie et de connaissance de nos institutions pour les ressortissants étrangers qui demandent leur naturalisation.

Jean-Claude Rochat
Bernard Thalmann
Jacqueline Christiano
Benouar Benmeni